



Elève externe hébergé / année scolaire 2026-2027

Les élèves du Collège de Verrière qui désirent prendre 1 ou deux repas à la cantine du lycée Murat doivent :

- Compléter le coupon ci-joint
- Joindre un chèque pour l'approvisionnement du compte de votre enfant libellé à l'ordre de Monsieur l'agent comptable du Lycée Murat. Le Prix d'un repas est de 5.40€ jusqu'au 31/12/2026
-

NB : ces jours doivent être fixes car l'élève est considéré comme demi-pensionnaire ce ou ces deux jours là.

En fonction du montant du chèque que vous ferez, celui-ci couvrira un certain nombre de repas.

Il faudra alors réalimenter son compte quand ce sera nécessaire.

Vous ne pouvez pas prétendre à la tarification solidaire du département avec le statut d'élève externe hébergé

Merci de compléter et retourner ce coupon à l'intendance du collège de Verrière

ELEVE :

Nom :

Prénom :

Classe :

Demande l'autorisation à Monsieur le Principal du Collège de Verrière de déjeuner à la cantine du lycée Murat le (ou les) jour(s) suivant (s) -2 jours maximum :

JOUR N°1 :

Jour n°2 :

A noter que ce choix est établi pour l'année scolaire et ne pourra varier

Fait à , le

Signature des parents

Visa du Principal

F. Lassalas